

RÈGLES D'UTILISATION ACCEPTABLE DU SERVICE INTERNET

Date d'affichage : 20 janvier 2017

Afin de permettre à Masktel de protéger l'intégrité du Service Internet et de permettre à l'ensemble de ses Clients de profiter pleinement de ce service, le Client convient et accepte de respecter les modalités des présentes Règles. Toute violation de ces Règles constitue une infraction au Contrat et peut en entraîner l'annulation et/ou l'interruption du Service Internet du Client, sans autre avis ni délai, le tout, conformément aux dispositions dudit Contrat.

Pour toute question au sujet de Règles, n'hésitez pas à rejoindre Maskatel par courrier électronique à l'adresse suivante : avislegal@maskatel.qc.ca.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS D'ÊTRE LIÉ PAR LES PRÉSENTES RÈGLES, COMME MODIFIÉE DE TEMPS À AUTRE, VOUS DEVEZ IMMÉDIATEMENT CESSER D'UTILISER LES SERVICES ET INFORMER MASKATEL QUE VOUS RÉSILIEZ LES SERVICES

1. DEFINITIONS

Aux fins des présentes, à moins d'indications contraires, tous les termes précédés d'une lettre majuscule ont la même signification que celle qui leur est donnée dans le Contrat.

De plus, les expressions et les termes décrits ci-après, à moins que le contexte ne l'indique autrement, ont la signification suivante :

- Client : désigne la personne requérant les Services de Maskatel, dont la signature apparaît au Contrat ainsi que tout autre utilisateur de ce compte. Le signataire du Contrat est le seul responsable de l'utilisation des Services et du paiement de tous les frais à Maskatel.
- Contrat : désigne le contrat spécifique, incluant les termes et conditions, intervenu entre Maskatel et le Client, lui permettant de bénéficier des Services offerts par Maskatel.
- Maskatel : désigne la personne morale GROUPE MASKATEL LP dont l'adresse du siège et le principal établissement est situé au 3455, boulevard Choquette, Saint-Hyacinthe, Québec, Canada, J2S 7Z8.
- Règles : désigne les présentes règles d'utilisation acceptable du Service Internet.
- Service Internet : désigne la connexion Internet résidentielle ou commerciale et le type de Service Internet auquel le Client a choisi de s'abonner par l'entremise de Maskatel.
- Hôte Internet : tout ordinateur ou dispositif électronique branché à Internet.

2. UTILISATION DU SERVICE INTERNET - GÉNÉRALITÉS

Les Services Internet de Maskatel sont strictement réservés à l'usage du Client pour lesquels ils ont été souscrits aux fins décrites au Contrat. A moins que le Contrat ne prévoit autrement, le Client ne peut revendre les services à un tiers, notamment dans le cadre d'une entreprise de fournisseur de services Internet, ni pour toute autre activité ne correspondant pas aux normes du Service Internet fourni.

Il est également interdit au Client d'utiliser le Service Internet pour conduire toute activité illégale, incluant, sans restreindre la portée générale de ce qui suit :

- accéder à des données ou informations personnelles, confidentielles ou non, sans l'autorisation de leur propriétaire, ou l'utilisation d'outils conçus pour faciliter tel accès ;
- usurper ou tenter d'usurper l'identité, les informations personnelles ou les mots de passes d'autres abonnés du Service Internet, de tout utilisateur d'un autre fournisseur ou de toute autre personne ou entité, et ce, de quelque manière que ce soit ;
- transmettre des messages non sollicités, pourriels ou non, lesquels sont susceptibles de causer des interruptions importante du Service Internet ou peuvent susciter des plaintes de la part des utilisateurs de l'Internet, l'évaluation desdits messages étant à l'entière discrétion de Maskatel, agissant raisonnablement ;
- harceler, diffamer, injurier, intimider ou autrement menacer les utilisateurs de l'Internet ou les groupes d'utilisateurs, et ce, de quelque manière que ce soit;
- restreindre l'accès d'un autre utilisateur ou interférer avec les réseaux informatiques ou des systèmes et/ou services de télécommunications à l'intention ou en provenance de tout utilisateur hôte, serveur ou réseau Internet, y compris sans s'y limiter les attaques entraînant un refus de service, la surcharge d'un service ou la tentative de causer une panne d'un hôte, l'interruption de sessions d'autres utilisateurs Internet ou la consommation de quantités excessives d'unité de temps de traitement central, de la mémoire ou de l'espace disque ;
- utiliser un Hôte Internet de façon non autorisée par Maskatel, y compris la transmission par courrier de chaînes de lettres, ou faire parvenir des offres de type pyramidal, et ce, de quelque manière que ce soit ;
- afficher ou transmettre toute information ou tout logiciel contenant un virus, un « robot d'annulation », un « cheval de Troie », un « ver » ou tout autre composant destructeur ou perturbateur du Service ;
- falsifier ou la supprimer les attributions d'auteurs, les avis légaux ou autres avis appropriés ou des noms de spécialités ou les étiquettes de l'origine ou de la source des logiciels ou autre matériel contenu dans un fichier, ou encore assister tout autre utilisateur à réaliser telles actions ;
- télécharger, en aval et en amont, transmettre, afficher, diffuser, disséminer, recevoir et stocker, récupérer ou reproduire de quelconque façon, distribuer, ou accéder par tout autre moyen à un logiciel ou à tout matériel, qui :
 - constitue ou encourage des comportements pouvant constituer des actes criminels ou pouvant donner lieu à une poursuite civile ;
 - est diffamatoire ou obscène, contient de la pornographie juvénile ou de la littérature haineuse ;
 - constitue une atteinte à la vie privée, une appropriation de la personnalité, ou l'établissement d'un lien non autorisé ;
 - est confidentiel ou protégé par les droits d'auteur, tout autre droit de propriété intellectuelle, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du détenteur de ces droits ;

- est conçu pour aider l'utilisateur à faire échec à la protection contre la copie, l'enregistrement ou tout autre mécanisme antivol associé aux programmes de types commerciaux ou partagiciels ;
 - est conçu pour transmettre, afficher, publier, diffuser, recevoir, récupérer, stocker ou autrement la reproduire, distribuer ou fournir un accès non-autorisé à des fichiers, des programmes ou des renseignements conçus pour aider à l'utilisation frauduleuse des services de télécommunication ;
 - conçu pour transmettre des messages non sollicités lesquels, à la seule et entière discrétion du fournisseur, causent des interruptions significatives ou suscitent des plaintes de la part des utilisateurs.
- Faciliter, de quelque manière que ce soit, la violation par tout Client des présentes Règles ;
 - Contourner ou violer toute législation applicable ou encore
 - Toute autre action ou tout utilisation d'un langage abusif à l'égard des employés, des fournisseurs et des agents et représentants du fournisseur sont strictement prohibés et ne seront pas tolérés.

3. COURRIER ELECTRONIQUE

Le service de courriel de Maskatel, tel que décrit dans le Contrat, a été conçu pour un usage personnel par le Client. Le Client ne doit pas accorder de sous-licence, distribuer, transférer ou vendre le service de courriel de Maskatel ou toute partie de celui-ci.

Le Client reconnaît que l'utilisation qu'il fait du service de courriel de Maskatel consiste uniquement en l'envoi et la réception de messages et de matériel appropriés. Les généralités décrites ci haut s'appliquent entièrement à l'usage du courrier électronique.

En plus de ce qui est décrit à l'article 2, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, il est interdit au Client de poser l'un ou l'autre des gestes suivants à partir du service de courriel de Maskatel, étant entendu que cette liste est non-limitative :

- restreindre ou empêcher un autre utilisateur d'utiliser sa boîte courriel
- créer une fausse identité aux fins de tromper les autres ou de contrefaire les entêtes des messages électroniques de quelque façon que ce soit ;
- utiliser, de télécharger ou autrement de copier ou de fournir, gratuitement ou non, à une personne ou entité des répertoires d'utilisateurs de ce service ou d'autres utilisateurs ou d'utiliser des renseignements ou toute partie de ceux-ci ;
- transmettre, promouvoir ou faciliter la transmission de courriels non sollicités (**spam**), y compris, sans toutefois s'y limiter, des publicités commerciales et des annonces informatives ;
- joindre une signature excessivement longue ;
- envoyer des messages dans le but d'interrompre la réception de courriels ou de causer des difficultés à cet égard.

Tout Client qui maintient une liste de courriel avec « option d'adhésion » (**opt in**), en lot ou plus, doit avoir un moyen de confirmation des abonnements et être en mesure de fournir à Maskatel ces renseignements sur demande à cet effet. Si aucune telle preuve n'est disponible ou n'est transmise à Maskatel dans le délai prévu à l'avis, ces envois de courriels en lot peuvent être considérés par Maskatel, à son entière discrétion, comme non sollicités et entraîneront un défaut aux termes des présentes Règles.

Maskatel se réserve le droit, à son entière discrétion, de limiter le nombre de destinataires auxquels le Client transmet un courriel, le nombre d'abonnés inscrits sur une liste de courrier électronique avec « option d'adhésion » (**opt-in**) d'un Client et le nombre de messages qu'un Client peut envoyer ou recevoir par l'entremise du service de la Boîte Courriel Maskatel.

Maskatel n'est en aucun temps tenu de surveiller le service de courrier électronique. Toutefois, Maskatel se réserve toutefois le droit de passer en revue les documents transmis par le biais de la Boîte Courriel Maskatel et d'éliminer tout matériel, à sa seule discrétion. Maskatel peut également, à son gré, résilier l'accès à la Boîte Courriel Maskatel à tout moment et sans préavis.

Maskatel se réserve le droit, à n'importe quel moment et sans préavis, de communiquer toute information qu'il juge, à sa seule discrétion, nécessaire dans le but de respecter toute loi applicable, règlement, processus légal ou demande gouvernementale. Maskatel se réserve également le droit, en tout temps, de réviser, de refuser d'afficher ou d'enlever toute information ou matériel compris dans un courriel, dans son ensemble ou en partie, à sa seule discrétion.

4. FORUMS DE DISCUSSION

En plus de ce qui est décrit à l'article 2, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, il est interdit au Client de poser l'un ou l'autre des gestes suivants dans un forum de discussion, affilié à Maskatel ou non, étant entendu que cette liste est non-limitative :

- transmettre, promouvoir ou publier de messages non sollicités (**spam**), y compris, sans toutefois s'y limiter, des publicités commerciales et des annonces informatives, à moins d'autorisation explicite de la part des administrateurs dudit forum de discussion ;
- publier des fichiers binaires de toute sorte, peu importe la nature, à moins d'autorisation explicite de la part des administrateurs dudit forum de discussion ;
- publier des messages identiques ou quasi-identiques dans plus de dix (10) forums ;
- joindre une signature excessivement longue ;
- créer une fausse identité aux fins de tromper les autres ou de contrefaire les entêtes des messages électroniques de quelque façon que ce soit.

5. Conversation IRC/Bavardage

En plus de ce qui est décrit à l'article 2, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, il est interdit au Client de poser l'un ou l'autre des gestes suivants lors de l'utilisation d'un logiciel de conversation en ligne, affilié à Maskatel ou non, étant entendu que cette liste est non-limitative :

- transmettre, promouvoir ou publier de messages non sollicités (**spam**), y compris, sans toutefois s'y limiter, des publicités commerciales et des annonces informatives, à moins d'autorisation explicite de la part des administrateurs dudit logiciel de conversation ;
- réaliser ou tenter de réaliser des attaques entraînant un refus de service, la surcharge d'un service ou la tentative de causer une panne d'un hôte, l'interruption de sessions

d'autres utilisateurs Internet ou la consommation de quantités excessives d'unité de temps de traitement central, de la mémoire ou de l'espace disque ;

6. RESEAU / SECURITE

En plus de ce qui est décrit à l'article 2, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, il est interdit au Client d'utiliser le Service Internet afin de poser l'un ou l'autre des gestes suivants, étant entendu que cette liste est non-limitative :

- partager le nom d'utilisateur et le mot de passe associé à son compte aux fins d'ouverture de sessions concurrentes à partir du même compte ;
- rendre un Hôte Internet incapable de répondre ou de traiter de manière efficace les demandes de service des autres hôtes ;
- Analyser ou pénétrer les mécanismes de sécurité d'un Hôte Internet ;
- falsifier ou contrefaire n'importe quelle partie des en-têtes de paquets TCP/IP, et ce de quelque façon que ce soit ;
- Commettre tout acte qui pourrait compromettre, de quelque façon que ce soit, la sécurité du service d'hébergement Internet.

Conformément au Contrat, le Client est responsable de la sécurité de son système, de son compte et de sa Boîte courriel Maskatel. Maskatel offrira une totale collaboration aux forces de l'ordre et autres organismes chargés de l'application de la loi dans toute enquête découlant d'une violation des Règles.

Dans l'éventualité où de nombreuses plaintes sont reçues par le personnel de Maskatel concernant des violations des Règles, Maskatel pourra, à son entière discrétion, charger au Client des frais de traitement par plainte reçue, en plus de frais d'administration. Ce droit s'ajoute à tout autre recours applicable pour une seule plainte ou des plaintes répétées, notamment le droit de Maskatel de suspendre ou résilier le Contrat en tout temps et sans préavis.

7. AUTRES DISPOSITIONS

Maskatel pourra, en tout temps et à son entière discrétion, modifier les présentes Règles. Dans un tel cas, celle-ci affichera un avis de modification sur son site Web dans le bas de la page <https://maskatel.ca/services-residentiels/conditions-d'utilisation/>, et cette modification entre en vigueur à la date d'affichage des Règles modifiée. Maskatel n'assume aucune responsabilité envers ses Clients ou envers d'autres utilisateurs Internet pour le non-respect des Règles.

Les présentes Règles sont régies par les lois applicables au Québec. Les parties reconnaissent la compétence exclusive des tribunaux de la province de Québec à l'égard de toute question traitée aux présentes et conviennent de s'y soumettre.

Si un tribunal compétent déclare que l'une des dispositions des présentes est invalide, illégale ou inexécutable à quelque égard que ce soit, ses autres dispositions n'en seront pas affectées et demeureront en vigueur.

Le défaut de Maskatel d'insister sur le respect absolu de toute modalité des présentes Règles ne constitue pas une renonciation à l'égard de toute violation de celle-ci et n'empêchera pas celle-ci, ultérieurement, d'insister sur le respect absolu de ladite modalité, ni ne constituera une renonciation à faire sanctionner toute violation ultérieure, qu'elle soit ou non de même nature.



Dans le cas du Service Internet, le Client reconnaît et accepte que la vitesse de téléchargement et de téléversement pourra varier en fonction de plusieurs facteurs techniques, dont certains sont hors du contrôle de Maskatel, notamment la complexité mondiale du réseau Internet, la configuration de réseau du Client, l'utilisation d'équipement sans fil et l'afflux d'internautes à certaines heures. À cet égard, Maskatel ne peut garantir au Client les niveaux de rendement maximum du service Internet (c.-à-d. débit de traitement ou vitesse).